

LA PLACE DES FEMMES DANS LA REVOLUTION FRANCAISE

Cette fiche sur la place des femmes dans la révolution française, a été construite lors de la lecture de quelques ouvrages sur la question. Elle ne prétend ni à l'exhaustivité sur les événements et les acteurs de la révolution ni à la recension de toutes les questions soulevées actuellement par une historiographie très renouvelée. Elle se fonde sur l'examen de quatre documents et explore surtout deux questions didactiques :

- Elle souhaite nourrir une réflexion qui pourrait être menée avec des élèves sur la profondeur et les limites de la rupture révolutionnaire quant à la situation des femmes. Etudier la place des femmes dans la révolution, c'est donc l'occasion de revenir avec les élèves sur la nécessité d'articuler le temps long des mentalités et le temps court du politique.
- Plus spécifiquement, le programme invite aussi à envisager l'étude de la Révolution sous l'angle de « *l'affirmation des grands principes fondateurs de la modernité politique* » et des tentatives de fondation d'un « *nouvel ordre politique stable* ». Etudier la place des femmes est une bonne entrée sur ces questionnements car les exemples mobilisés présentent aux yeux des élèves une série de paradoxes. Qui sont les femmes en effet dans la Révolution ? A la fois des membres de la nation à part entière, des citoyennes libres mais encore peu autonomes, des sujets dont on reconnaît l'égalité civile mais que l'on prive de droits (le vote) et de devoir (la guerre)... Le questionnement de ces paradoxes peut sûrement se révéler très stimulant pour les élèves.

Les ouvrages qui ont été lus à cette occasion sont les suivants :

- *La Place des Femmes dans l'histoire, une histoire mixte*, association Mnémosyne, Belin, 2010.
- *La Révolte Brisée, Femmes dans la Révolution française et l'Empire*, J.C. Martin, A. Colin, 2008.
- *La Plus Belle histoire des femmes*, F. Héritier, M. Perrot, S. Agacinski, N. Bacharan, Points Seuil, 2011.
- *Histoire du Féminisme*, M. Riot-Sarcey, La Découverte, 2015
- Le dossier pédagogique Canopé consacré à l'exposition *Les Femmes et la Révolution française* du musée de la Révolution en Isère.

Partir d'une situation didactique simple : « pourquoi la révolution de 1789 qui promet la liberté et l'égalité pour tous ne fait-elle pas des femmes des citoyennes à part entière ? ».

Le 26 août 1789, la Révolution française victorieuse proclame que les « *hommes sont libres et égaux en droits* ». Cette déclaration est au fondement de notre univers politique. Pourtant, cette même révolution écarte les femmes, les domestiques et les pauvres du plus central des droits politiques, le droit de vote, et elle prive même de liberté une partie de l'humanité, les esclaves. Assurément, il s'agit pour nous d'un paradoxe et non des moindres. Les tensions entre les nouvelles valeurs universelles et la réalité de ces exclusions seront au cœur des combats politiques et sociaux du XIX^{ème} et du XX^{ème} siècle et encore aujourd'hui. Dès la révolution, certaines voix, celle de Condorcet ou d'Olympe de Gouges, s'élèvent contre cet état de fait mais elles sont très minoritaires et à peine audibles par leurs contemporains. Pour l'immense majorité des acteurs du moment, l'exclusion des femmes de la citoyenneté politique était « normale ». Autrement dit, l'universalisme des valeurs portées par la révolution, est peut-être un faux-ami. Alors qu'il nous semble si familier en s'affirmant justement comme « universel », il porte une part de particularité et d'étrangeté pour nous. Ce sont ces paradoxes que voudrait explorer cette fiche sur la place des femmes dans la révolution.

On retrouve ce paradoxe dans la situation d'autres catégories sociales à commencer par les esclaves. Les valeurs universelles portées par la révolution sont dissociées des droits qui y sont logiquement associés comme par exemple le droit de vote, qui est en réalité une fonction « réservée » aux plus « capables »)

LA PLACE DES FEMMES DANS LA REVOLUTION FRANCAISE

L'historiographie et notamment « l'histoire du genre », s'est emparée de la question et a permis de mieux cerner les spécificités de la culture politique révolutionnaire. Une première piste est sûrement à creuser du côté du temps long, des ancrages anthropologiques et du poids du passé. Les élèves identifient facilement les préjugés à l'encontre des femmes qui courent depuis l'époque préhistorique si l'on s'en tient aux travaux de F. Héritier sur la valence différentielle des sexes et la domination masculine. La leçon consacrée à la citoyenneté athénienne a sûrement permis de planter ce paysage. Une autre piste doit cependant être suivie, avec des évolutions et des changements de trajectoire plus rapides et brutaux et surtout plus contradictoires. Au fond, il s'agit d'expliquer comment la révolution a permis des mobilisations de femmes importantes comme émeutières, militantes, intellectuelles, femmes d'influence ou contre-révolutionnaires. Expliquer aussi comment elle a initié de réelles avancées notamment sur le terrain des droits civils en introduisant le divorce et une législation égalitaire pour les successions entre les frères et sœurs. Mais expliquer aussi pourquoi à l'issue de la révolution, une lourde chape de plomb tombe sur les femmes avec un long XIX^{ème} siècle contraignant comme rarement dans l'histoire, pour ne pas dire misogyne. Toutes ces évolutions se faisant en moins de 15 ans.

Trois points peuvent être mis en avant pour rendre compte du contexte et de ses évolutions :

1/ Le projet politique révolutionnaire se présente d'abord comme une volonté de régénérer moralement la nation voire tout le genre humain. Les femmes se mobilisent, elles y participent en tant que membres de la nouvelle nation souveraine mais avec une identité propre. Quels discours définissent cette identité féminine et sa place dans la société au regard de cet impératif moral ?

2/ La séparation de la sphère privée et publique qui est, à nos yeux, fondatrices de l'autonomie du citoyen, n'est pas encore acquise. Le « modèle bourgeois » de la famille n'est pas encore advenu et la famille est conçue comme un dispositif « politique ». Il faut donc comprendre comment le nouvel ordre révolutionnaire a voulu redéfinir la famille.

3/ La plus grande visibilité de certains groupes de femmes dans la sphère publique a commencé avant la révolution et elle s'amplifie car les femmes se saisissent des occasions nouvelles de jouer un rôle. Cette plus grande visibilité suscite aussi des craintes chez les hommes, elle alimente des réactions identitaires violentes contre les femmes.

Nous proposons dans la suite de cette fiche de passer en revue ces trois points, de les expliquer et de les mettre au centre de la lecture de quelques documents.

1/ Régénérer la nation : quel rôle pour les femmes ?

La révolution s'appuie sur l'héritage des Lumières et a pour programme de régénérer la société en restaurant les « lois naturelles » dévoyées par des pouvoirs tyranniques et arbitraires. Les femmes de la révolution reprennent à leur compte ce discours moral et elles entendent affirmer leur participation au peuple souverain. Cette mobilisation civique est à l'œuvre dans les cérémonies de dons patriotiques (voir document1) mais elle est surtout à l'œuvre dans la vie militante, celle des clubs révolutionnaires puisqu'environ un tiers admettent des femmes. Celles-ci ne prennent pas part au débat directement mais elles les écoutent, elles interpellent les orateurs, elles y lisent la presse et les compte-rendus des débats à l'assemblée. Elles sont aussi présentes dans les tribunes de l'Assemblée ou dans certaines sections sans-culotte. Alors que l'ordre nouveau émerge lentement, on sait que certaines femmes sont présentes dans les armées et même lors de certaines assemblées électorales primaires alors qu'en 1791, l'Assemblée leur refuse le droit de vote. Leur rôle reste cependant à mi-chemin entre l'action philanthropique (aide aux démunis, organisation et contrôle des questions de subsistance) et l'action proprement politique. Rares sont en effet les militantes qui assument l'idée d'une égalité absolue avec les hommes même s'il faut bien

LA PLACE DES FEMMES DANS LA REVOLUTION FRANCAISE

noter que ces voix existent, celle d'Olympe de Gouges bien sûr qui proclame l'égalité de l'homme et de la femme ou celle de Théroigne de Méricourt qui réclame la possibilité d'armer les femmes.

Pour autant, l'historiographie insiste aussi sur le fait que les mobilisations féminines ne se nourrissent pas seulement de cet idéal révolutionnaire citoyen. Les journées d'Octobre 1789 relèvent par exemple plutôt des formes traditionnelles de la mobilisation féminine lors « d'émotions populaires » liées à la question des subsistances. Les Dames de la Halle qui sont le groupe moteur de ces journées, sont d'ailleurs une ancienne corporation habituée à interpellier le roi et à négocier avec la monarchie, c'est un groupe fortement soudé par son identité religieuse. Les Dames de la Halle s'opposeront d'ailleurs en 1793 aux clubs féminins qui demandaient le port de la cocarde tricolore puis du bonnet rouge pour les femmes, non par opposition à la révolution mais en refusant de porter des symboles qu'elles jugent réservés aux hommes. Derrière ces questions, on voit que la révolution se déroule parfois sur fond de heurts entre les idées libérales des Lumières et les dynamiques propres du peuple.

Document : le don patriotique des femmes artistes (gravure)

Le document est présenté dans le détail sur le site L'histoire par l'image.

<https://www.histoire-image.org/fr/etudes/don-patriotique-femmes-revolution>



Le texte qui accompagne le dessin est une reprise d'un article de presse.

« Si la restauration de l'Empire Français dépendait des vertus et du dévouement des individus ; si la Fortune des nations était déterminée par des exemples de patriotisme, ce qui s'est passé le 21 Septembre 1789 à l'Assemblée Nationale devait bien rassurer les Citoyens. Depuis longtemps, et de toutes parts, elle reçoit

LA PLACE DES FEMMES DANS LA REVOLUTION FRANCAISE

des adresses, des offres et des sacrifices, des dons de la part de Provinces, Villes, Corps, Tribunaux et des Particuliers ; maintenant, les femmes partagent cet enthousiasme patriotique, semblables en cela aux romaines du temps de Camille, elles ne veulent plus être parées que de leurs vertus. Plusieurs citoyennes de Paris sont venues au milieu de l'assemblée Nationale et Monsieur Bouche qui a eu le bonheur d'être choisi pour être leur organe, a lu leur discours : « notre offrande est de peu de valeur sans doute, mais dans les Arts, on cherche plus la gloire que la fortune, et notre hommage est proportionnée à nos moyens et non aux sentiments qui nous inspirent ». Après cette lecture interrompue plusieurs fois par de vifs applaudissements, l'un des citoyennes est monté au bureau des secrétaires, pour y déposer la cassette qui renfermait leurs bijoux. »

L'analyse du document doit mettre l'accent sur la symbolique de ce geste : on rappellera le contexte de crise budgétaire qui entoure la Révolution mais surtout le parallélisme avec l'Antiquité romaine, époque idéalisée de dévouement civique à la chose publique. Le texte souligne l'effusion des sentiments auxquelles donne lieu la scène : enthousiasme patriotique, admiration bienveillante, générosité désintéressée, humilité. L'interprétation de ce geste est révélatrice des ambiguïtés de l'époque : à la fois, il manifeste une prise d'initiative et d'autonomie féminine mais, en même temps, la délégation de femmes se soumet à un ordre masculin, elles ne prennent pas la parole directement, elles ont besoin d'un « porte-parole », le bien nommé député Bouche. La délégation est marquée par une certaine réserve des femmes par rapport aux hommes, il y a de la pudeur dans le vêtement et surtout dans ce geste qui est un renoncement au monde des apparences et des appâts qui n'est pas sans rappeler la scène chrétienne de Marie-Madeleine renonçant à ses bijoux et à sa chevelure pour se consacrer au Christ. La « vertu » dont il est question est synonyme ici de pudeur, elle désigne bien une vertu féminine, celle de la retenue, par opposition aux mœurs réputés dissolus de la période précédente. On retrouve la « valence différentielle des sexes » : aux femmes des qualités de retenue et de pudeur, une personnalité tournée vers l'intimité et l'intériorité ; aux hommes des qualités de courage physique avec ses débordements, une personnalité tournée vers l'extérieur.

La régénération morale souhaitée par la Révolution suppose donc une réaffirmation de la séparation des sexes au nom des lois de la nature et des sentiments naturels. Rares sont les femmes qui souhaitent l'effacer en demandant une égalité qui supposerait la confusion des genres. Cette division porte en elle des évolutions futures qui vont assigner les femmes à un statut de mineures sociales dont la vie doit s'épanouir dans le seul cadre familial. C'est l'ordre du Code civil qui se profile déjà.

Sur l'autre versant de l'échiquier politique, du côté de la Contre-Révolution, les femmes s'investissent également dans l'action catholique avec le même horizon, celui d'une régénération morale de la société mais cette fois au nom des valeurs chrétiennes : soutien aux prêtres réfractaires, valorisation des figures du martyr, mouvement de piété mystique autour du Sacré Cœur par exemple. Mais alors que la Révolution va vouloir restreindre l'accès des femmes à la sphère publique, au contraire la Contre-Révolution va avoir des effets plus durables dans cette mobilisation féminine.

2/ La famille révolutionnaire : un nouveau modèle conjugal.

Porté par ce discours moral, un nouveau modèle conjugal s'affirme. Le modèle familial dominé par la figure de la puissance paternelle, assimilée à celle du roi sur ses sujets, est mis en cause par les avancées du droit civil : la majorité est abaissée à 21 ans pour les garçons et les filles, le mariage est défini comme un simple contrat civil entre deux parties privées, le consentement du père n'est plus requis pour le mariage et le droit successoral abolit le droit d'ainesse et établit l'égalité entre frères et sœurs. Le couple doit être fondé sur l'amour et l'entente entre les deux époux dans le but d'établir une famille heureuse, respectueuse des « lois naturelles ». C'est aussi la raison pour laquelle le divorce est introduit dans la loi en 1791 selon des modalités très libérales qu'on ne retrouvera en France qu'après 1975. Ainsi pensée, la cellule familiale devient la cellule de base d'une nation régénérée, apte à faire des citoyens libérés et

LA PLACE DES FEMMES DANS LA REVOLUTION FRANCAISE

heureux et donc dévoués au bien commun. Les nouvelles dispositions civiles libèrent le destin de certaines femmes, le divorce étant majoritairement demandé par celles-ci.

A. Verjus parle d'une citoyenneté marquée du sceau du « familialisme », les époux formant une unité d'intérêt et de vue qui est à la base de la nation. Elle en veut pour preuve que le vote est bien donné à l'homme, à l'époux mais que le cens pris en compte pour définir le citoyen actif, est calculé à partir du patrimoine de l'époux et de l'épouse. Le chef de famille vote alors au nom de la famille qu'il représente et qu'il protège, son épouse, ses enfants et ses domestiques. A l'inverse, ce discours familialiste critique vivement le célibat, pas seulement comme expression d'un choix de vie religieuse ou libertine, mais aussi car il est jugé contraire au bon ordre de la nation.

Ce modèle familial met donc les deux époux sur un pied d'égalité au plan civil, il n'est pourtant pas un modèle égalitaire. A l'intérieur du couple, on retrouve la valence différentielle des sexes : à l'épouse le soin des enfants et des affaires de la maison, à l'homme les affaires publiques.

On retrouve cette division des rôles dans de nombreux documents iconographiques comme dans le portrait de la famille du juge Lecocq par D. Doncres (1791) et elle est théorisée par le député Amar lors de son rapport de 1793 à l'Assemblée.

Document 2 : Le juge Pierre-Louis-Joseph Lecocq et sa famille (D. Doncres, 1791)



LA PLACE DES FEMMES DANS LA REVOLUTION FRANCAISE

Document 3 : le discours du député Amar à la séance du 9 de Brumaire (30 octobre 1793) de la Convention nationale.

« L'homme est fort, robuste, né avec une grande énergie, de l'audace et du courage ; il brave les périls, l'intempérie des saisons par la constitution, il résiste à tous les éléments, il est propre aux arts, aux travaux pénibles ; et comme il est presque exclusivement destiné à l'agriculture, au commerce, à la navigation, aux voyages, à la guerre, à tout ce qui exige de la force, de l'intelligence, de la capacité, de même il paraît seul propre aux méditations profondes et sérieuses qui exigent une grande contention d'esprit et de longues études qu'il n'est pas donné aux femmes de suivre.

Quel est le caractère propre à la femme ? Les mœurs et la nature même lui ont assigné ses fonctions : commencer l'éducation des hommes, préparer l'esprit et le cœur des enfants aux vertus publiques, les diriger de bonne heure vers le bien, élever leur âme et les instruire dans le culte politique de la liberté ; telles sont leurs fonctions après les soins du ménage, la femme est naturellement destinée à faire aimer la vertu. Quand elles auront rempli tous ces devoirs, elles auront bien mérité de la patrie. Sans doute il est nécessaire qu'elles s'instruisent elles-mêmes dans les principes de la liberté pour la faire chérir à leurs enfants ; elles peuvent assister aux délibérations des Sections, aux discussions des sociétés populaires ; mais, faites pour adoucir les mœurs de l'homme, doivent-elles prendre une part active à des discussions dont la chaleur est incompatible avec la douceur et la modération qui font le charme de leur sexe ? Nous devons dire que cette question tient essentiellement aux mœurs, et sans les mœurs point de République. L'honnêteté d'une femme permet-elle qu'elle se montre en public et qu'elle lutte avec les hommes, de discuter à la face d'un peuple sur des questions d'où dépend le salut de la République ? En général, les femmes sont peu capables de conceptions hautes et de méditations sérieuses ; et si chez les anciens peuples, leur timidité naturelle et la pudeur ne leur permettaient pas de paraître hors de leur famille, voulez-vous que dans la République Française, on les voit venir au barreau, à la tribune, aux assemblées politiques comme les hommes ; abandonnant et la retenue, source de toutes les vertus de ce sexe, et le soin de leur famille ? Elles ont plus d'un autre moyen de rendre des services à la patrie ; elles peuvent éclairer leurs époux, leur communiquer des réflexions précieuses, fruit du calme d'une vie sédentaire, employée à fortifier en eux l'amour de la patrie par tout ce que l'amour privé leur donne d'empire ; et l'homme éclairé par des discussions familiales et paisibles, au milieu de son ménage, rapportera dans la société les idées utiles que lui aura données une femme honnête. Nous croyons donc qu'une femme ne doit pas sortir de sa famille pour s'immiscer dans les affaires du gouvernement. (...) »

Les deux documents trouvent des échos évidents : le juge est en habit officiel, on devine qu'il rentre ou qu'il sort pour exercer ses fonctions ; l'épouse est assise au centre du domicile conjugal, elle est entourée de ses enfants, le père se tient debout dans une attitude protectrice, un domestique s'affaire en arrière-plan. La hiérarchie des rôles telle qu'elle est annoncée par le conventionnel Amar est respectée. La maison est confortable, la vie familiale est animée par les enfants et leur jeu avec un petit chien et l'on devine entre les personnages des relations empreintes de tendresse et d'affection. Le tableau illustre le bonheur familial, le juge trouvant au foyer la sérénité nécessaire à l'exercice de sa charge et peut-être une douceur tout autant utile à l'exercice d'une justice humaine, conforme aux lois naturelles.

3/ Les réactions masculines face à la plus grande visibilité des femmes dans l'espace public.

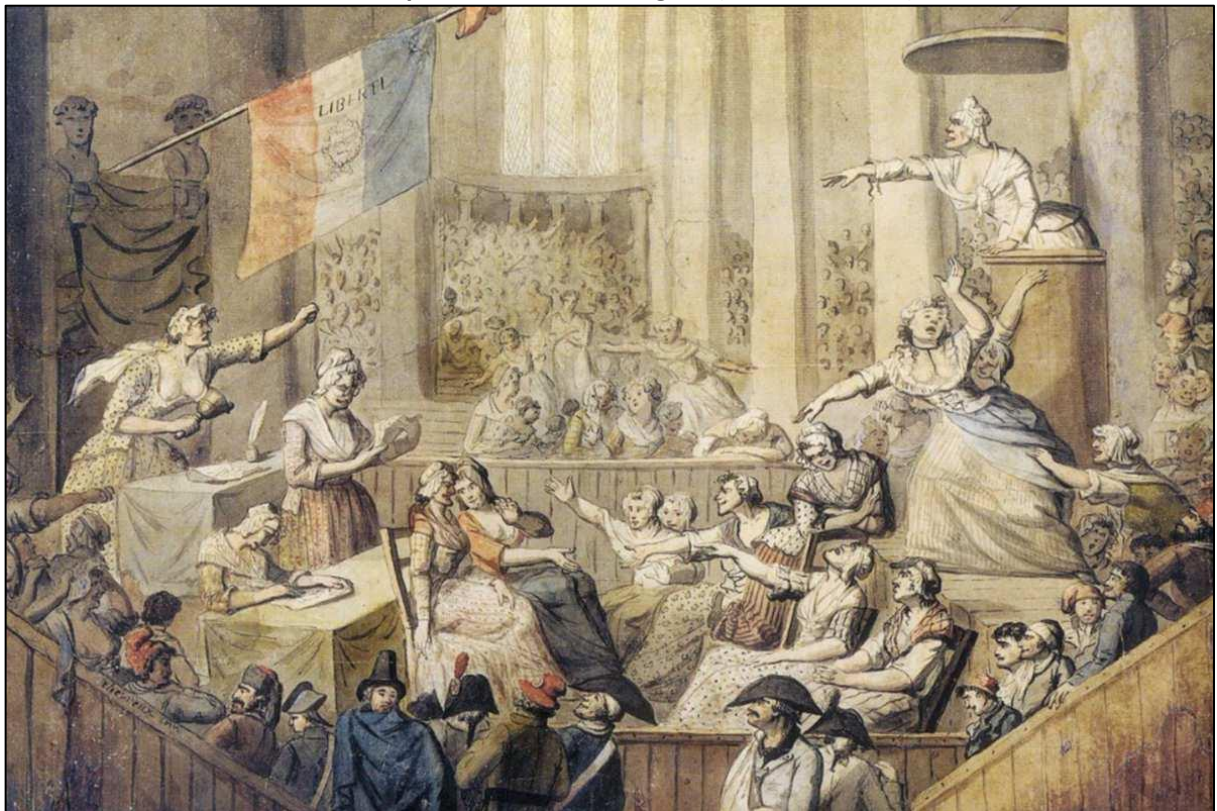
Cette question raisonne tout à fait avec les questions actuelles puisque cette plus grande visibilité va nourrir des réactions masculines violentes.

LA PLACE DES FEMMES DANS LA REVOLUTION FRANCAISE

J. C. Martin montre que cette visibilité plus grande commence quelques décennies avant la révolution, la question du mariage du roi et de sa vie de couple occupant déjà l'attention de l'opinion publique et alimentant un discours très hostile d'ailleurs à la reine. De manière générale, il note que cette plus grande visibilité des femmes est aussi contemporaine du développement de la pornographie.

Les événements révolutionnaires viennent déstabiliser les anciennes habitudes et les luttes de factions obligent chacun à chercher de nouveaux positionnements. Les mobilisations féminines y trouvent de nouveaux espaces pour se déployer mais elles apparaissent vite transgressives. Les journées d'Octobre, on l'a vu, n'ont pas forcément un caractère novateur dans la forme de mobilisation des femmes, mais elles apparaissent aux yeux de contemporains comme l'expression de débordements populaires qui fragilise la toute nouvelle monarchie constitutionnelle et à ce titre, elles apparaissent comme une menace pour la stabilité du pays. Les témoignages caricaturent volontiers ces mobilisations à l'image de ces estampes montrant des femmes à califourchon sur les canons, dans une attitude jugée obscène. Ces phénomènes culminent en 1793 et vont nourrir une réaction masculine très hostile aux mobilisations des femmes comme en témoigne la caricature de Chérieux d'un club féminin (1793).

Document 4 : le club des femmes patriotes dans une église (Chérieux, 1793)



La légende ne précise pas de quel club il s'agit mais il faut rappeler que même dans les clubs mixtes, les femmes n'ont pas accès aux tribunes. Seuls quelques clubs sont exclusivement féminins comme le Club des Amis de la Loi de Théroigne de Méricourt (« *Brisons nos fers, il est temps enfin que les femmes sortent de leur honteuse nullité où l'ignorance, l'orgueil et l'injustice des hommes les tiennent asservies depuis longtemps* ») ou le Club des Citoyennes républicaines révolutionnaires fondé en mai 1793 et comptant quelques 200 militantes. Dans le contexte de la révolution montagnarde, elle se définissent comme des combattantes du front intérieur (« *aux hommes de combattre les ennemis extérieurs de la révolution, aux femmes ses ennemis de l'intérieur* »), elles soutiennent les Enragés, animent les grandes cérémonies qui entourent la mort de Marat et elles se retrouvent dans les tribunes de l'Assemblée (les « tricoteuses ») et dans certaines sections de sans-culottes.

LA PLACE DES FEMMES DANS LA REVOLUTION FRANCAISE

La caricature opère dans deux directions pour évoquer la transgression que représente la participation des femmes aux débats politiques. D'une part, elle montre des femmes qui sont dans la confusion des genres : elle se donnent en public comme des hommes, elles ont des allures hommases, elles sont trapues, elles ont le menton galoché. Si elles exhibent et découvrent leur poitrine, elles ne sont pas désirables car elles sont laides et l'assistance masculine se moque de ces caricatures d'hommes. Mais ces femmes sont transgressives surtout car elles mettent en cause la place et les normes qu'on leur a assignées : elles sont incapables de retenue, elles s'invectivent avec violence, elles sont incapables de contenir leur corps, ce qui explique l'indignation d'autres spectateurs. On est ici aux antipodes du document 1 : lors du don patriotique de 1789, les femmes se taisent et délèguent leur parole à un homme, dans le club de 1793, les femmes prennent la parole mais celle-ci se transforme en invective et en désordre.

La mobilisation des femmes est perçue comme une « souillure » qui vient troubler l'ordre naturel des choses, selon l'expression de J. C. Martin. Le rapport Amar cité plus haut (document 3), en octobre 1793 intervient après des heurts avec les Dames de la Halle alors que les citoyennes républicaines demandaient de pouvoir porter le bonnet rouge et le pantalon des sections. Il préconise la fermeture des clubs féminins. Carnot au même moment dénonce « le troupeau de femmes dans les armées », responsables de la dissolution des mœurs et des défaites. En novembre 1794, les femmes sont chassées à coups de fouet des tribunes de l'Assemblée et après les émeutes de Prairial (1795), les rassemblements de femmes dans la rue sont interdits. Il est intéressant de noter que la réaction contre les femmes s'inscrit dans un contexte de guerre qui radicalise le processus révolutionnaire mais qui durcit aussi les identités de genre. « L'impôt du sang » reste un tabou, il est interdit aux femmes, ce qui justifie dès lors leur exclusion civique : être citoyen c'est devoir assumer le sacrifice patriotique, or celui-ci est interdit aux femmes. La chronologie est intéressante ici : la réaction contre les femmes ne commence pas avec Thermidor, elle se met en marche avec la guerre puis la Terreur. Les révolutionnaires libéraux auront été en réalité les plus favorables aux droits des femmes (Condorcet) alors que les jacobins auront contribué à faire refluer leur élan. Au moment où il s'agissait de maintenir l'unité d'une nation menacée par l'invasion étrangère, la guerre civile et travaillée par des désaccords idéologiques essentiels, la République a préféré, sur cette question des femmes, maintenir des choix conservateurs. Ce conservatisme qui privilégie le masculin, marquera durablement l'histoire de la gauche républicaine voire socialiste. Le Directoire puis l'Empire confirmeront ce reflux, la militarisation de la société et le choix de forme de gouvernement autoritaire accentuant cette tendance. Le Code civil réduira ainsi les libertés civiles des femmes pour en faire des personnes réduites au statut de mineures et établir l'époux comme détenteur unique de l'autorité familiale. Reste tout de même, c'est du moins ce que souligne Mona Ozouf, qu'en proclamant l'égalité comme valeur universelle, la révolution a fixé de nouveaux horizons d'attente pour les combats féministes à venir.